

Le service public est la seule richesse de ceux qui n'en n'ont pas

**Rentrée
2022**

**Demande-nous le
numéro spécial
rémunération !**

TA VOIX, NOTRE FORCE!
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES & SOLIDAIRES FINANCES
AVOTONS
DU 1^{ER} DECEMBRE AU 8 DECEMBRE 2022

Notre section Solidaires Fip DNEF, c'est une équipe locale toujours disponible.

Même si nous ne te dérangerons pas souvent à ton poste par respect de ton cadre de travail, nous sommes toujours facilement joignable par mail, téléphone ou au local syndical du RDC bureau 22 (toutes nos coordonnées sur notre site).

Notre section t'accompagne, te conseille et te défend quand c'est nécessaire pour tous les actes de gestion de ta carrière, éventuellement en lien avec notre bureau national composé d'experts, et ce sur tous les grades.

C'est grâce à son réseau de militantes et de militants que notre organisation est toujours à la pointe sur le contrôle fiscal et la recherche. Notre section est donc toujours à ton écoute, sur tous les sujets.

Notre section c'est aussi un journal qui évolue. Dans ce numéro de rentrée nous revenons sur quelques moments clés des derniers mois, notamment le CTL Bilan et formation professionnelle, une instance qui est tous les ans une occasion pour notre syndicat de mettre en valeur la compétence et la qualité du travail au sein de la DNEF. Notre leitmotiv : défendre nos missions pour défendre nos emplois

Dans les prochains journaux, nous reprendrons le bilan division par division ...en y ajoutant nos commentaires. On commence par la 1 !

Nous aborderons également des thèmes spécifiques à notre direction, des sujets métiers, des focus sur des réformes... : dans ce numéro, un article sur un sujet métier le datamining Belge et un sur le CHSCT

L'équipe locale s'agrandie pour agir au mieux pour nos missions et nos conditions de travail : mais toujours compétente, sympathique et investie surtout après cette année difficile à tout point de vue. Si tu as envie de découvrir l'activité syndicale, rejoins-nous.

Après ce confinement, nous avons besoin d'un nouveau souffle et de nous retrouver pour des échanges en présentiel. Nous organiserons un pot très prochainement.

**La section de la DNEF souhaite une bonne rentrée à
tout le monde et une bonne installation aux
nouveaux !**

Qui sommes-nous ?

Issu de la fusion entre le SNUI (créé en 1962) et Sud Trésor (créé en 1995), le syndicat national Solidaires Finances Publiques est le premier syndicat de la DGFIP.

Présent dans toutes les instances locales et nationales de la DGFIP, Solidaires Finances Publiques n'existe que par et pour toi. N'hésite pas à nous rejoindre pour défendre les intérêts moraux et matériels, individuels et collectifs, le service public et une certaine idée de la justice sociale

Parce que nous devons agir à tous les niveaux, notre syndicat porte ses analyses et propositions à tous les niveaux de l'Etat, comme par exemple devant les parlementaires et le

Sénat : <https://solidairesfinancespubliques.org/vie-des-services/controle-fiscal/1514-solidaires-finances-publiques-porte-ses-analyses-et-propositions-devant-les-parlementaires.html>

Notre syndicat affirme son indépendance par rapport aux partis politiques, au gouvernement, au monde économique et vis-à-vis de tout dogme politique, confessionnel ou philosophique. Il affirme sa capacité à fédérer toutes les revendications professionnelles de ses membres, à les inscrire dans le cadre des revendications des fonctionnaires et de celles, plus larges encore, de l'ensemble des travailleurs, en activité, retraités, chômeurs, précaires ou jeunes travailleurs.

Attaché à un syndicalisme de réflexion, d'analyse, de proposition et d'action et se défiant de toute contractualisation des rapports sociaux, Solidaires Finances Publiques recherche en permanence l'unité entre toutes les organisations.

Le statut de la Fonction Publique doit être défendu comme un des éléments essentiels de la démocratie.

Au cœur des dispositifs d'action de la puissance publique, la DGFIP doit se voir clairement attribuer une mission politique et sociale de réglementation financière tant au niveau de l'Etat que des collectivités territoriales et des établissements publics.

Elle doit donc être tenue à l'écart de tout processus d'externalisation de ses missions foncières, de gestion publique et de fiscalité afin de garantir l'objectivité, l'impartialité, ou encore l'égalité de traitement dans l'exercice de ses missions.

Au sein de la DGFIP, Solidaires Finances Publiques entend que les missions confiées soient dictées par la loi et non par des indicateurs de performance ou des contraintes budgétaires. Dans ce cadre, la préoccupation quotidienne du syndicat est la reconnaissance financière des qualifications des personnels, la défense de leurs règles de gestion, la garantie contre l'arbitraire, l'amélioration des conditions de vie au travail et la défense de l'emploi.

Nos publications

1) L'unité : la colonne vertébrale de l'information de notre syndicat. C'est un journal bi-mensuel, complété par l'unité info: tous les 15 jours, Solidaires Finances Publiques édite une lettre d'informations électronique, L'Unit@infos. Celle-ci comporte un édito, des articles et chroniques sur l'actualité de la DGFIP (gestion, rémunération, missions, expressions et travaux de Solidaires Finances Publiques...)

L'abonnement est gratuit, il est ouvert à toutes et tous !

Cliquer pour s'abonner :

http://solidairesfinancespubliques.fr/lists_notif/?p=subscribe&id=2

2) Le site : tu y disposes d'une mine d'informations sur l'actualité syndicale, la gestion des personnels, des dossiers relatif à ta carrière mais aussi à la DGFIP

3) Le site local : Inscris-toi sur la liste de diffusion pour que nous puissions t'envoyer les infos locales.

La section de la DNEF se concentre parfois plus sur des sujets spécifiques à la Recherche et au Contrôle Fiscal.

Notre syndicat peut également t'apporter une aide précieuse dans le cadre des concours ou sélections par le dispositif « prête ton concours » mis en place depuis plusieurs années et que nous avons développé avec un soutien pour les épreuves écrites et les oraux.



EDITO

L'orientation engagée par Nicolas Sarkozy et désormais assumée vers une politique de l'offre, met au cœur du débat la question du contrôle fiscal et des relations de la DGFIP avec les entreprises.

Le contrôle fiscal doit être mieux accepté : autrement dit, il doit être moins présent, plus prévenant bref, on s'éloigne du principe selon lequel le contrôle est la contrepartie du système déclaratif et qu'il sert l'intérêt général et non les intérêts particuliers de ceux qui font l'objet du contrôle...

Croisade « anti contrôle » (anti contrôle fiscal, anti inspection du travail), pacte de responsabilité qui entérine la rigueur et la baisse des moyens de l'action publique, notamment ceux de la DGFIP, recours aux contractuels amplifié..., il y a de quoi s'inquiéter.

Pour sa part, Solidaires Finances Publiques portera plus que jamais l'absolue nécessité de renforcer le contrôle et les moyens de la DGFIP, mais aussi de mieux reconnaître les personnes qui y travaillent.



CALENDRIER

CTL Conditions de travail : le 19 septembre
CHSCT séance plénière : le 7 octobre

HMI LE 15 septembre de 14 à 15 h
Salle Dauphine Sorbonne au RDC

OUVERTURE CONCOURS ET DATES LIMITES D'INSCRIPTION

Externe contrôleur : 5 octobre
Externe inspecteur : 1^{er} octobre
IP : 1^{er} octobre
Inspecteur analyste et inspecteur PSE : 1^{er} octobre
Sélection AFIPA 2022 : TA 2023
Listes d'aptitude : Contactez nous si tu postules, nous t'aiderons à faire avancer ton dossier

Le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Vie au Travail du 93 s'est réuni en assemblée plénière le 7 juillet 2022.

Avant, à la fin de l'année, de voir lui succéder des Formations Spécialisées, adossées aux futurs Comités Sociaux d'Administration, dont le fonctionnement reste à définir précisément, le CHSCT 93 a abordé les sujets relevant encore de sa compétence pour les mois à venir.

- Service d'Assistance aux Ressources Humaines – Présentation de la restructuration du Pole Ressources Humaines de la Direction

Le projet de restructuration du Pôle Ressources Humaines de la Direction du SARH a été présenté à l'instance.

Ce projet prévoit une réorganisation du service des ressources humaines de la direction, actuellement composé de 4 services, en 3 services intégrant la formation professionnelle.

La réorganisation, documentée par la direction, s'accompagnant de deux suppressions de poste, les organisations syndicales ont émis un avis défavorable.

- Présentation du DUERP et du PAP

Les documents remontés au CHSCT par les directions, en amont de la séance plénière, ont pu être étudiés par le comité.

Faute de transmission dans les délais, les Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels et Programmes Annuels de Prévention de la DVNI, de la DGE, de la Douanes, et de la DDFIP 93 n'ont pu être étudiés.

Les documents de 5 directions du 93 ont pu être examinés.

Chaque direction ayant procédé au recensement des risques signalés par les agents et leur hiérarchie via le DUERP, est en charge de proposer un Programme Annuel de Prévention (PAP), devant définir des actions de prévention à réaliser.

Les documents proposés par deux directions ont fait l'objet d'un avis défavorable, émis par les organisations syndicales :

- Les documents remontés par la DIRCOFI : le DUERP de la direction mentionnant une cinquantaine de risques remontés par les agentes et les agents, le PAP correspondant ne prévoit que six actions, limitées à la prise en compte de risques biologiques et infectieux, et de risques psychosociaux abordés de façon globale. Les organisations syndicales ont déploré le gap entre ces deux documents, la DIRCOFI avançant avoir respecté les consignes de la centrale, en limitant la reprise des risques à un cadre préétabli.

Déplorant cet état de fait, un avis défavorable a été émis de la part des organisations syndicales.

- DNEF : tout en soulignant le respect par la direction des procédures de remontées des risques, et de ses différentes étapes, un désaccord est à signaler concernant l'absence de remontée de certains risques signalés : avis défavorable

Les PAP proposés par la DINR, l'ENFIP et le SARH ont eux reçu un avis favorable des organisations syndicales.

- Propositions de dépenses

Sur un budget initial de 714 069€, 593 143.52€ de dépenses apparaissent déjà validées avant la séance.

Parmi les dépenses restant à valider au titre de la séance, demeurait une interrogation sur une dépense de 74 531,38€ ayant trait à la mise en place de stores ou rideaux occultant à la DIRCOFI IDF.

Le bail de la DIRCOFI étant en cours de renégociation, les organisations syndicales s'interrogent sur la possibilité d'intégrer à ces

négociations une prise en charge partielle par le bailleur de la dépense.

En attente d'éléments de réponse dans cette optique, la dépense n'est pas validée.

- **DIPA – Evolution de la situation aux UMJ**

Sujet déjà abordé lors des trois précédentes séances du CHSCT 93, la situation des Brigades de Surveillance Extérieure demeure problématique : en effet, ces unités doivent

prendre en charge des infracteurs en situation de trafic in-corpore.

La prise en charge de ces individus pose des problèmes de sécurité, pouvant engager la responsabilité des agents et de la direction.

Devant l'absence de réponse concrète face aux demandes des organisations syndicales, celle-ci ont exposé leurs demandes via une délibération intersyndicale présentée au CHSCT 93

La Belgique, modèle d'avant-garde du Data Mining ?

Avant de commencer cette présentation du datamining chez nos voisins, il faut rappeler que le réseau fiscal belge et le tissu économique local sont comparables au réseau d'une grande région française, type Île-de-France, il faut donc nuancer certaines conclusions. De même, il existe des différences entre les modèles français et belge tant sur le plan administratif que sur le plan légal, il ne s'agit donc pas d'une comparaison du datamining au sein des deux pays.

Les services belges ont, comme la DGFIP, fait l'objet de restructurations : le nombre de centres et les effectifs a été largement réduits, de même les services de contrôle ont été restructurés selon un triptyque par groupe ciblé : particuliers / professionnels / grandes entreprises.

Il existe plusieurs services de datamining en Belgique :

- le datamining du recouvrement qui permet de coter les dettes des entreprises et des particuliers et de déterminer les modalités de poursuite les plus adaptées en fonction des enjeux ;

- le datamining de l'Inspection spécialisée des impôts qui permet de détecter les entreprises ou particulier à comportement fraudogène (carrouseliste, domiciliation) ;

- le datamining du Tax Audit Compliance Management (TACM) qui programme 70 % des dossiers de contrôles des blocs PME et GE

Le datamining TACM donne des axes de contrôles impératifs, les 30 % restant sont des axes de contrôles indicatifs programmés par les teams contrôles au niveau local.

Le principe du Data Mining est de s'appuyer sur l'utilisation de données du passé pour déterminer le futur, ces données doivent être constantes (la difficulté tenant en ce sens à l'évolution de la fiscalité sur plusieurs années, selon les lois de finances).

La base infocentre constituée n'est accessible que partiellement aux dataminers, chacun devant effectuer 180 points de contrôle par an.

Cette base et son utilisation doivent permettre de fiabiliser les résultats pour améliorer les modèles prédictifs et prévoir les durées de contrôle.

Un certain nombre de points de contrôle est envisagé en fonction des caractéristiques du dossier sélectionné (ex : pour un prix de transfert, 18 « points de contrôle »...).

Suite à la sélection par les dataminers, tel que définie supra, les équipes de contrôle (ou « Team Control ») ont 4 types de missions :

- orientée : choix de 2 axes minimum ;
- ciblée : 2 axes ;
- ponctuelle : un seul axe de contrôle ;

- de suivi : déjà vérifiée dans le passé, axes identifiés pour le futur

Le plan de travail national doit permettre de cibler des secteurs ou régimes, des déclinaisons locales pouvant apporter des axes complémentaires (exemple : régime du tonnage en Flandres)

5 % de contrôles restent sélectionnés aléatoirement, dans un but dissuasif.

Les 30 % de contrôles indicatifs, dans le cadre des sélections locales s'appuient sur les connaissances locales, l'extension des listes impératives, extensions de contrôles...

Concernant les objectifs fixés, 75 % des dossiers doivent donner un résultat, une estimation étant faite du montant à rapporter par les agents des « Team Control » par jour de travail (200€ en IS, 400€ en TVA), **étant rappelé que la Belgique a mis en place son système de Data Mining il y a 10 ans.**

Il faut également savoir que dans le système fiscal belge, les dossiers sont considérés comme étant rendus après la 3926 (réponse aux observations du contribuable).

Le Data Mining, permettant l'exploration de masses de données conséquentes, peut être un outil d'appoint important dans la chaîne de la programmation humaine, tel que peut le démontrer le modèle belge, pour certaines thématiques et schémas de fraude. Toutefois, trop souvent utilisé comme justification à la

suppression de postes dans cette chaîne de programmation (en France, PCE, Contrôleurs de Brigades ou de Pôles en DIRCOFI, BEP, BNI, BPAT...) le Datamining est plus que perfectible, et ne peut se substituer à l'analyse humaine. Ainsi, en France, pour 2021, 44 % de la programmation du Contrôle Fiscal a été opérée par intelligence artificielle pour seulement 9 % de droits notifiés (1,2 milliards sur 10.7). Posant des questions en terme d'organisation, de personnels, et d'utilisation de ces données (protection de la vie privée, fiabilisation nécessaires des bases de données), le chantier dans ce domaine reste important.

Dans ce contexte, Solidaires Finances Publiques réaffirme la nécessité de préserver les différents échelons humains et emplois de la chaîne du contrôle fiscal et de la programmation.

Pour illustrer :

Le modèle de Data Mining Belge

Base de données infocentre
gérée par SAS,
structure privée britannique

Contrôleurs gérant un portefeuille
(groupe informel de sociétés)
leur donnant un accès partiel
aux données infocentre

« Team Control »
Vérifiant les points ciblés
Par le biais du Data Mining

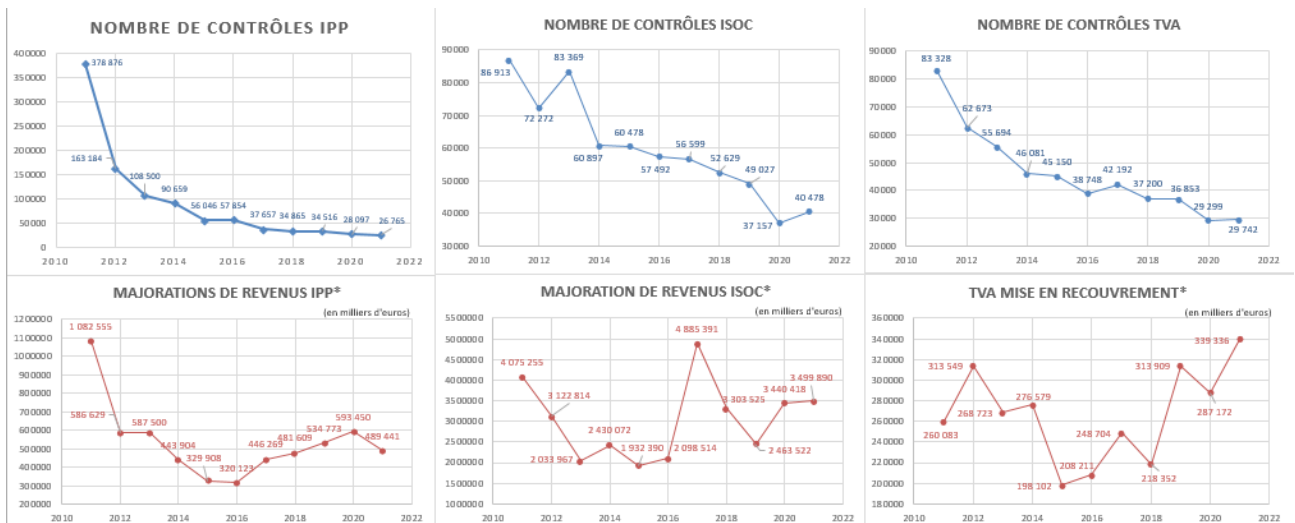
Le modèle de Data Mining Français

« Lac de données »
géré par la Mission
Requete et Valorisation

Services de
programmation

Services de vérification

Le système belge, modèle à suivre ?:



Données 2011 à 2016 issues de l'article du journal belge *Libre*, Publié le mercredi 08 novembre 2017
<https://www.lalibre.be/economie/placements/les-contrôles-fiscaux-rapportent-1-milliard-de-moins-qu-en-2011-5a020017cd70fa5a061f18dd>

Données 2017 à 2021 issues du site internet https://finances.belgium.be/fr/statistiques_et_analyses/chiffres-operationnels/contrôle#q2

La DNEF la Division 1

Cette division, c'est avant tout une équipe à ton service qui ne chôme pas et qui fait du mieux qu'elle peut. Alors soyons

sympas avec eux (et avec nos collègues en général d'ailleurs) et nous leur adressons félicitations et remerciements pour ce qu'ils ont réalisé en salle Desproges

La CID est également un service indispensable à la DNEF. Les organisations syndicales de la DNEF alertent depuis longtemps sur les conditions de travail de nos collègues de la CID de Pantin qui voient leurs effectifs fondre. Nous avons fait circuler des pétitions, démontrant que les agentes et les agents sont désireux d'avoir un service et non pas tout faire passer par le PAR.

Quoi qu'en disent ceux qui estiment que nous ne faisons que râler, les faits sont là : nos collègues sont écrasés de travail pour que la rentrée se passe bien pour les nouveaux arrivants, pas moins de 73 cette année (remplacements compris).

Au CTL, nous évoquons tous les ans les éléments de gestion des ressources humaines de la DNEF: effectifs (théoriques et réels), congés maladie, départs divers... Certains éléments sont purement informatifs mais d'autres peuvent être révélateurs d'un problème ou d'un malaise quand on les croise avec les informations données au CTL conditions de vie au travail

Cette année ce CTL aura lieu le 19 septembre: si tu souhaites faire remonter un problème que tu rencontres ou y participer en tant qu'expert, contacte-nous sur la balf (solidairesfinancespubliquesdnef@dgfip.finances.gouv.fr) ou la balf de Rachel Hug

Cette instance a un premier mérite : l'administration a l'obligation de nous donner des chiffres sur les effectifs, le budget, ce qui nous permet de veiller au

grain. Que crois-tu qu'il se passerait sans cette obligation de transparence? Même s'ils réduisent le dialogue social comme peu de chagrin, nous continuerons à veiller !

Premier sujet : les effectifs : nous avons perdu 2 emplois théoriques (442 en 2020 contre 440 en 2021) mais nous gagnons 10 emplois réels (426 en 2021, 416 en 2020),

ce qui s'explique par moins de temps partiel et de congés maladie.

Il faut reconnaître que nous souffrons moins de suppressions que d'autres directions mais nous sommes vigilants sur le sujet chaque année et nous agissons pour ne pas avoir de postes vacants en cas de départs dans d'autres services, de création de missions : nous sollicitons régulièrement la DG pour limiter les dégâts.

La direction de la DNEF agit également pour préserver ses emplois mais sans réelle marge de manœuvre car les réductions d'emplois sont calculées et imposées par la centrale

Il faut noter qu'il n'y a plus depuis longtemps de surnombre d'emplois qui permettait de compenser les temps partiels, les départs en dehors des mouvements, les départs en retraite...

D'ailleurs à ce sujet, essaye de signaler le plus tôt possible ton départ en retraite (avant les 31 mars), cela permet de remplacer ton emploi !

Notre revendicatif :

Pour nous, la création de missions doit être accompagnée de la création des emplois utiles et non pas de transfert, comme récemment pour la BNEE !

Des missions utiles à la lutte contre la fraude, on peut en trouver si on n'est pas sans cesse contraint par les réductions d'effectifs, ne serait-ce que pour développer les échanges avec l'extérieur par exemple

Les demandes de mutation sont en hausse de 33 % mais on en revient à peu près au nombre de 2019. Les évolutions négatives des mutations nationales y sont probablement pour beaucoup.

Bonne nouvelle, il y a eu plus de promotions cette année : 17, que l'année dernière.

A ce sujet, fais appel à nous pour t'aider pour passer tes concours et/ou sélections :

- Pour les épreuves écrites, notre section a de la documentation pratique pour t'aider à préparer les épreuves

- Pour les oraux, tu peux bénéficier des questions posées les années précédentes et de conseils, voire d'un oral blanc. C'est une aide précieuse qui a permis à de nombreux personnes à jour dans leur cotisation d'obtenir leur concours/sélection, n'hésite pas à nous solliciter

Pour nous contacter : solidairesfinancespubliques.dnef@dgfip.finances.gouv.fr

Les permanences à Pantin : Bureau 22 au rez-de-chaussée : les mardis solidaires.

En dehors de ce jour, tu peux contacter Rachel HUG au 06.03.13.18.31.

L'équipe locale : tu trouveras nos coordonnées sur le site local

Mail national : contact@solidairesfinancespubliques.fr

N'hésite pas à faire un tour sur le site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/a40/>

Tu peux recevoir les communications de la section locale en t'inscrivant à notre newsletter (100 % gratuite pour tout le monde !), c'est par ici

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/a40/newsletter.html>

